

toutes vos transactions pour pouvoir obtenir en retour des devises étrangères négociables *avant* votre départ de ce pays.

Dans les pays du bloc communiste, on ne vous offrira probablement pas de rétribution, mais votre producteur, très vraisemblablement un organisme gouvernemental officiel, assumera probablement toutes vos dépenses locales pendant votre séjour et versera peut-être à vos artistes de modestes défraiements journaliers. Comme votre organisation n'aura pas à échanger de devises étrangères pour régler les frais de séjour, il vous sera normalement impossible de convertir, à votre départ, les sommes non dépensées en devises négociables. Si personne dans votre groupe n'a changé de chèques de voyage ou de liquidités, n'a gardé les reçus de ses transactions ou n'est disposé à accepter l'argent local de ceux à qui il en reste, vous n'aurez d'autre possibilité que d'enjoindre ces personnes moins dépensières de se débarrasser de tout ce qui leur reste avant leur départ. Vous les aurez évidemment mis en garde à l'avance.

Dans un grand nombre de pays où ces règlements sont en vigueur, on vous demandera de déclarer la monnaie étrangère dont vous disposez au moment où vous y entrez (en général pour restreindre les transactions sur le marché noir). Même si vous transportez de fortes sommes, cette obligation ne devrait pas vous alarmer, à condition que vous gardiez les reçus de toutes vos transactions pendant votre séjour et que les reçus et le solde des devises étrangères qu'il vous reste au départ correspondent. Si vous voyagez avec un groupe imposant, prévoyez plus de temps pour remplir ces documents à votre départ.

PASSAGE D'UN PAYS À L'AUTRE

Des calculs minutieux vous éviteront de vous retrouver avec de fortes sommes en liquidités étrangères au moment du départ. Mais n'oubliez pas qu'il vous faudra de

l'argent à la dernière minute pour vous rendre à l'aéroport, payer les porteurs et acquitter la taxe aéroportuaire (si votre contrat n'oblige pas votre producteur à la payer). Il sera presque toujours préférable que vous changiez à l'aéroport les liquidités qu'ils vous reste avant votre départ et que vous *n'attendiez pas* d'arriver dans le pays suivant. Même si vous disposez de devises négociables au niveau international, il n'est pas certain que chaque banque ou bureau de change du monde libre l'acceptera.

Vous constaterez que dans la plupart des pays, le dollar américain et une demi-douzaine d'autres devises sont facilement négociables alors que toutes les autres sont échangées par des établissements financiers qui se spécialisent dans le commerce avec un pays ou une région en particulier (par exemple, bien que le dollar de Singapour soit une devise forte et respectée, il ne peut être échangé au Japon qu'à une succursale d'une banque de Singapour). Même si cette liste non officielle de devises "privilegiées" varie selon les parties du monde, vous pourriez être surpris de constater qu'en général, le dollar canadien est accepté presque partout.

Certaines devises fluctuent beaucoup plus que d'autres. En tournée, vous devez donc garder l'oeil ouvert car vous ne pouvez vous permettre d'attendre votre prochaine destination pour commencer à calculer les frais de séjour et le reste.

Renseignez-vous le mieux possible avant de quitter le Canada. Vous devriez certainement pouvoir déterminer avec précision le taux de change par rapport au dollar canadien dans le premier pays où vous atterrirez. Une fois sur place, il vous faudra vous renseigner sur les taux de change des devises de tous les pays où vous vous rendrez par la suite.

La meilleure façon de procéder consiste à téléphoner à une banque dans le prochain pays où vous vous rendrez et de vous informer des taux, ou encore à acheter chez un marchand de journaux étrangers un journal du pays en question comportant